



# La jurisprudence du culte, en images

Simplification et enseignement des règles de l'islam

La purification

La prière

Le jeûne

L'aumône légiférée  
(Zakât)

Le pèlerinage



Dr . Abdullah Bahmmam

Equipe de traduction (Hors CD):

Abou Souleyman Al-Faransy  
Bouchaib Msouhli

---

## Le bain rituel (Al Ghusl)

# 9 Le bain rituel



Le bain rituel

## Ce qui rend obligatoire le bain rituel obligatoire

### 1. L'émission du sperme

Le sperme: c'est le liquide blanc et épais qui est émis avec plaisir et force, et qui est suivi d'un état de torpeur. Il a une odeur comparable à l'œuf pourri.

Comme l'a dit ALLAH exalté soit-Il:

{Et si vous êtes en état de grande souillure, alors purifiez-vous (par un bain)} [Al Maidah 6]

### Cas :

1. Si un individu rêve mais qu'il n'éjacule pas, alors il ne doit pas procéder au bain rituel. En revanche, s'il éjacule après son réveil, il devra alors le prendre.
2. S'il découvre des traces de sperme à son réveil sans pour autant se rappeler que celui-ci est sorti durant son rêve, alors il devra procéder au bain rituel, car le sperme est bel et bien sorti. Le Prophète, Paix et Salut sur lui, a dit: «Certes l'eau (utilisée pour le bain rituel) provient de l'eau (le sperme)»(Rapporté par Mouslim) C'est-à-dire que la sortie du sperme est à l'origine de la prise du bain rituel.
3. S'il sent le sperme se mouvoir à l'intérieur de

son pénis, sans qu'il ne sorte pour autant, alors il ne doit pas procéder au bain rituel.

4. Si la sortie du sperme est occasionnée par une maladie, et non pas par le plaisir, alors il ne doit pas procéder au bain rituel.

5. S'il est en état d'impureté majeure et qu'il procède à son bain rituel, puis s'aperçoit que le sperme sort encore de lui après l'accomplissement de ce dernier, alors il ne devra pas renouveler son bain rituel, car celui-ci sort, dans la plupart des cas, sans plaisir. Toutefois, il est plus prudent de refaire ses ablutions mineures si cela se produit.

6. Si quelqu'un se réveille de son sommeil, et découvre une trace d'humidité, dont il ne se rappelle pas la cause, alors il y a trois cas possibles et imaginables:

A. S'il est certain qu'il s'agit de sperme, alors qu'il prenne son bain rituel.

B. S'il est certain que ce n'est pas du sperme, alors il ne doit pas prendre de bain rituel mais doit nettoyer la trace.

C. S'il ne sait pas s'il s'agit de sperme ou non, alors il doit tout faire pour tenter de déterminer de quoi il s'agit, et s'il se rappelle d'un élément le faisant pencher vers le fait qu'il s'agisse de sperme, alors qu'il le considère comme tel. Dans le cas contraire, qu'il considère cette tache comme étant du liquide séminal. Et s'il ne se rappelle strictement de rien, qu'il prenne son bain rituel, par mesure de précaution.

7. S'il voit des traces de sperme, mais ne se souvient pas de quand date l'émission nocturne de celui-ci, il devra alors refaire toutes ses prières depuis qu'il s'est réveillé de son dernier sommeil.

### 2. Les rapports sexuels

C'est le fait que le pénis de l'homme et le vagin de la femme entre en contact l'un avec l'autre, avec la pénétration totale du bout du pénis dans le vagin, qu'il y ait eu éjaculation de sperme ou non.

Comme l'a dit le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui: «Si la partie circonscis (de l'homme) dépasse la partie circonscis (de la femme) [en s'y enfonçant totalement], alors la prise d'un bain rituel devient obligatoire».(Rapporté par Al Tirmidhy)

### 3. La conversion à l'Islam du mécréant

En effet, le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui, «a ordonné à Qays bin 'Aasiim de prendre un bain rituel lorsqu'il s'est converti».(Rapporté par Abou Daoud).

### 4. L'arrêt du sang menstruel et du sang post-partum

Il a été rapporté dans le hadith d'Aïcha que le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui a dit à Faatimah Bint Abi Houbaych: «Si tes règles arrivent, alors délaisse la prière, et si elles prennent fin, alors prend un bain rituel et prie».(Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.) Et les règles du sang menstruel s'appliquent au sang post-partum à ce niveau là selon le consensus.

### 5. La mort

Comme l'a dit le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui, dans le hadith où sa fille Zeynab s'est faite lavée lorsqu'elle est décédée: «Lavez-la trois fois, ou bien cinq, ou bien plus que cela si vous jugez bon de le faire».(Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)



## Le contenu

### La définition du bain rituel

Ce qui rend obligatoire le bain rituel:

- 1 – La sortie du sperme
- 2 – La relation sexuelle
- 3 – La conversion à l'islam du non musulman
- 4 – L'arrêt de l'écoulement du sang des règles
- 5 – La mort

La description du bain rituel

Ce qu'il est interdit de faire en état d'impureté majeure

Les bains rituels recommandés

### Le sens linguistique du bain

Recouvrir entièrement une chose avec de l'eau

### Le sens légiféré du bain

Passer de l'eau sur tout le corps, d'une manière spécifique, dans le but d'adorer Allah, exalté soit-Il.

## La description du bain rituel

Ce qui est obligatoire lors de la prise du bain rituel est de bien faire passer l'eau sur tout le corps, en ayant l'intention d'enlever l'état d'impureté majeure et ce, quelque soit la méthode utilisée. Toutefois, il est recommandé de suivre la méthode particulière suivie par le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui. Et celle-ci a été décrite par la mère des croyants Maymounah, qu'Allah soit satisfait d'elle, lorsqu'elle a dit: «Le Messager d'Allah, Paix et Salut sur lui, prépara de l'eau pour faire ses grandes ablutions. Il versa alors celle-ci avec sa main droite sur sa main gauche à deux ou trois reprises. Ensuite, il lava ses parties intimes puis frappa sa main contre le sol ou le mur, deux ou trois fois [également]. Après quoi, il rinça sa bouche avec de l'eau en la remuant vigoureusement dans celle-ci, puis il inspira de l'eau par son nez et lava son visage et ses bras. Ensuite, il versa l'eau sur sa tête puis lava son corps avec. Une fois cela terminé, il se décala de l'endroit où il se trouvait puis lava ses pieds. Elle dit: 'Je lui ai alors amené une serviette qu'il refusa. Puis il se mit à essuyer l'eau avec ses mains».(Rapporté par Al Boukhari) Voici donc la méthode en question:

1. Laver ses mains deux ou trois fois.
2. Laver ses parties intimes.
3. Frapper sa main contre la terre ou le mur, deux ou trois fois.
4. Faire ses ablutions comme pour la prière sans toutefois s'essuyer la tête et laver ses pieds.
5. Verser de l'eau sur sa tête.
6. Laver tout son corps.
7. Se décaler (changer d'endroit) et laver ses pieds.



1



2



3



4



5

## Ce qui est interdit à celui en état de grande impureté

### 1. La prière:

Comme l'a dit ALLAH exalté soit-Il:

{Ô les croyants! N'approchez pas de la Salât alors que vous êtes ivres jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d'impureté - à moins que vous ne soyez en voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel.} [An Nisa 43]



La prière

### 2. Le tawaf:

Comme l'a dit le prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui, «La circumambulation autour de la Maison sacrée est une prière».(Rapporté par An Nassaaiy)



La circumambulation autour de la Maison sacrée

### 3. Toucher le Coran:

Comme l'a dit ALLAH, exalté soit-Il:

{Ne le touche que les purifiés;} [Al Waqiah 79]

### 4. La lecture du coran:



Toucher le Coran

Selon 'Ali, qu'Allah soit satisfait de lui: «Le Messager d'Allah, Paix et Salut d'Allah sur lui sortait de l'endroit où il avait fait ses besoins puis il nous faisait réciter le Coran, mangeait de la viande avec nous, et rien ne l'empêchait de lire le Coran si ce n'est l'état d'impureté majeure».

(Rapporté par Al Tirmidhy)

### 5. Rester dans la mosquée (sauf pour celui qui n'est que de passage):

Comme l'a dit ALLAH exalté soit-Il:

{Ô les croyants! N'approchez pas de la Salât alors que vous êtes ivres jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d'impureté, à moins que vous ne soyez en voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel.} [An Nissa 43]



La lecture du Coran



Rester dans la mosquée

### Les lavages recommandés

1. Le bain du vendredi, comme l'a dit le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui: «Celui qui fait ses petites ablutions pour la prière du vendredi a certes déjà fait une bonne chose, mais quiconque prend un bain rituel, alors celui-ci est certes meilleur».

(Rapporté par Abou Daoud).

2. Le bain avant l'entrée en état de sacralisation pour le petit ou le grand pèlerinage. En effet, «Zayd bin Thaabit a vu le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui se déshabiller avant d'entrer en état de sacralisation et prendre un bain rituel».

3. Le bain rituel après avoir fait le lavage du mort, comme l'a dit le prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui: «Celui qui fait prendre un bain rituel à un mort, alors qu'il prenne un bain».

(Rapporté par Ibn Maajah)

4. Le bain rituel après chaque relation sexuelle. En effet, selon «Abou Raaf'i, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui a fait un jour le tour de toutes ses femmes et a eu un rapport sexuel avec chacune d'entre elles, et a pris un bain chez l'une puis chez l'autre. Et il dit: je lui ai dit: 'Ô Messager d'Allah! n'aurait-il pas été préférable de tous les regrouper (les bains) en un seul?' Il dit alors: 'Ceci est plus pur, meilleur et plus propre».

(Rapporté par Abou Daoud).



### Il ne convient pas de:

1. Retarder la prise du bain rituel jusqu'à la fin du temps de la prière [en cours].
2. Délaisser la prière obligatoire pour la femme ayant retrouvé son état de purification après la fin de ses menstrues, et ce jusqu'à la fin de la durée permise pour accomplir la prière en cours. En effet, si une femme retrouve son état de purification rituelle avant la fin du temps autorisé pour accomplir la prière du Dhohr, ne serait-ce que pour une durée équivalente au temps nécessaire pour accomplir une inclination, alors elle doit prendre son bain rituel et prier. Le Prophète, Paix et Salut d'Allah sur lui, a dit: «Quiconque attrape une unité de prière de la prière obligatoire du matin avant que le soleil ne se lève a certes attrapé la prière du matin. Et quiconque attrape une unité de prière de la prière de la Asr avant que le soleil ne se couche a certes attrapé la Asr».

(Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)

